



Bugs d'Oscarh

Tempo sera-t-il sur le bon tempo ?



Vous êtes nombreux-ses à nous signaler les bugs à répétition d'Oscarh qui perturbent la prise de vos jours de repos (RHD, RTT, etc...)

L'impact sur vos congés

Ces bugs peuvent aller jusqu'à vous empêcher de poser des jours de repos, pourtant dûment acquis. Dans le meilleur des cas, ces droits à repos sont récupérables moyennant de multiples, complexes et longues sollicitations aux services de la DRH.

Dans le pire des cas, si vous n'êtes pas attentifs, vous perdez ces droits à repos...

La bascule vers Tempo

La direction nous l'a annoncé : demain avec Tempo, nous verrons la vie en rose.

On veut bien la croire...

Mais comment ce nouveau Tempo pourra-t-il être performant si les informations qui lui seront transmises par Oscarh restent entachées d'erreur ?

A l'initiative des élus CFDT le CSE a voté, à l'unanimité, une motion le 5 juillet dernier par laquelle il demande à la direction :

- *la communication à chaque salarié.e d'un bilan individuel du devenir de ses jours de repos acquis ainsi que le point de la situation 2022, dans le courant du 3ème trimestre afin que chacun puisse y réagir et utiliser ses droits à repos et congés avant le passage au futur outil.*
- *la mobilisation de moyens exceptionnels à la DRH pour renforcer la cellule de corrections des erreurs et réponses aux demandes de mises à jour actuelles et futures.*

Les élus CFDT ont constaté que la direction ne donnait pas suite à ces demandes

La CFDT a donc saisi l'inspection du travail afin qu'elle intervienne auprès de la direction pour garantir le respect de nos droits à repos et garantir la véracité des données transmises par Oscarh à tempo.

Nous vous tiendrons informé des suites de notre démarche. **D'ici là, restez vigilants !**